

GLOBE INDEX HEDGED (GIH)

1. OBJECTIF ET INDICE DE REFERENCE

- **GLOBE INDEX HEDGED CHF** est un groupe de placements entièrement indexé et géré passivement dont l'objectif est de reproduire l'indice de référence avec une marge d'erreur minimale. Le risque de change est systématiquement couvert au minimum à hauteur de 95%. La marge d'erreur annuelle ex ante entre le portefeuille et l'indice de référence ne dépasse pas 0.15% avant couverture des risques de change.
- Le groupe de placements est géré selon la méthode de réplique quasi complète. L'algorithme utilisé minimise efficacement les écarts de pondération absolus maximums entre le portefeuille et l'indice de référence au niveau des pays, des secteurs et des actions. L'objectif est d'éviter les transactions coûteuses et trop petites et/ou les transactions sur titres illiquides.
- L'univers de placement et l'indice de référence est le Morgan Stanley Capital International World sans la Suisse, dividendes nets réinvestis, hedgé en CHF (MSCI World ex Switzerland hedged CHF).

2. DIRECTIVES DE PLACEMENT

- **GLOBE INDEX HEDGED CHF** investit exclusivement dans des parts des fonds institutionnels régionaux IST AMERICA INDEX, EUROPE INDEX, PACIFIC INDEX et dans des droits du groupe de placements ISRAEL INDEX. Ces fonds investissent à leur tour dans des actions.
- La pondération des trois fonds institutionnels correspond à la pondération de ces régions dans l'indice MSCI World ex Switzerland.
- Sont exclues de l'univers de placements les sociétés figurant sur la liste d'exclusions de l'ASIR ainsi que celles qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction de charbon et la production d'électricité à partir du charbon.
- La pondération maximale par société est de 5%.
- En cas d'une nouvelle segmentation des fonds institutionnels et groupes de placements d'IST, ceux-ci feront également partie intégrante de **GLOBE INDEX HEDGED CHF**.
- Les directives de placement des groupes de placements d'IST font partie intégrante de **GLOBE INDEX HEDGED CHF**.

- Les expositions en monnaies étrangères sont systématiquement couvertes contre CHF au minimum à la hauteur de 95%. Les couvertures de change sont effectuées sur base mensuelle.
- L'unité de calcul du groupe de placements est le franc suisse.

Situation au 28.02.2021